

# Note d'accompagnement RECRUTEMENT EN VOILE LEGERE POLE ESPOIRS

**DISCIPLINE : SERIES JEUNES WORLD SAILING (EX. ISAF) – MOINS DE 19 ANS**

## SAISON SPORTIVE 2019 – 2020

### Sommaire

#### **POURQUOI UN RECRUTEMENT NATIONAL LES POLES ESPOIRS**

- PRESENTATION
- MISSIONS DES POLES ESPOIRS

#### **PROGRAMME D'ACCES AU HAUT NIVEAU**

#### **PRINCIPAUX CRITERES POUR INTEGRER UN POLE ESPOIRS MODALITES D'ORGANISATION DU RECRUTEMENT NATIONAL**

#### **RECAPITULATIF CALENDRIER 2019 / 2020**

#### **FICHE « CONTACTS »**

### Pourquoi un dispositif national de recrutement ?

Depuis 2014, la fédération a souhaité mettre en place un dispositif national pour l'accès à ses structures nationales d'entraînement. 2019 sera donc **la 6<sup>ème</sup> année pour le recrutement national en Pôle Espoirs pour les jeunes de moins de 19 ans.**

#### **« ALIMENTER ET RENOUELER L'Equipe de France de demain »**

Cela contribue :

- Au renforcement de la stratégie fédérale en matière d'accès au haut niveau pour les épreuves internationales jeunes de référence (Championnats du Monde Youth World Sailing, Championnats d'Europe EUROSAF Jeune, Championnats d'Europe et du Monde Jeune des classes).
- A l'évaluation de l'ensemble des sportifs à potentiel sur des qualités transversales à l'accès au haut niveau (pas seulement par série).
- A l'orientation possible sur de nouveaux supports en fonction des potentiels et opportunités.
- A renforcer l'accompagnement des sportifs issus des dispositifs de la fédération :
  - o Dispositif de « Repérage Détection Orientation de la FFVoile »
  - o Dispositif – moins de 19 ans
  - o Clubs et Dispositif d'Entraînements Régionaux

## Les Pôles Espoirs

### PRESENTATION

L'objectif fixé aux Pôles Espoirs est d'alimenter les Pôles France Olympique, lesquels conduisent ensuite aux Equipes de France. Ils offrent aux sportifs, une permanence d'entraînement en vue de préparer les échéances internationales annuelles (Championnats du Monde Youth World Sailing, Championnats d'Europe EUROSAF Jeune, Championnats d'Europe et du Monde Jeune des classes).

De par cet objectif principal, ils permettent l'organisation d'un entraînement adapté à une pratique sportive d'accès au haut niveau et la participation aux compétitions majeures. **Les Pôles favorisent, auprès des sportifs, les conditions du suivi de la scolarité et une poursuite aménagée de leurs études avec les meilleures chances d'obtenir leurs diplômes.** La coordination et le suivi des études est conventionné avec des établissements scolaires. Les Pôles organisent l'entraînement, la préparation physique, ainsi que le suivi médical.

Les Pôles Espoirs sont spécialisés en voile légère (série Youth World Sailing). Ils sont implantés au **HAVRE, BREST, PAYS DE LA LOIRE (La Baule), LA ROCHELLE, MAUGUIO-CARNON-LA GRANDE MOTTE-LEUCATE, REGION SUD (Marseille/Antibes)**. **Quatre d'entre eux sont rattachés à un Pôle France en voile olympique (Brest, La Rochelle, Marseille, La Baule).**

Ils accueillent l'ensemble des sportifs composant une partie du dispositif (moins de 19 ans), en complément de sportifs à potentiel issus des clubs sportifs.

Les Pôles sont des plates-formes techniques dotées :

- de moyens humains :
  - Entraîneurs spécialisés,
  - Médecins - Kinés - Préparateurs physiques.
- de moyens logistiques spécialisés :
  - Infrastructures spécifiques à l'entraînement voile de haut niveau,
  - Bateaux entraîneurs adaptés,
  - Matériel pédagogique : vidéo - photo – etc.,
  - Moyens de transport collectifs : minibus - remorques collectives.
- de moyens financiers provenant de l'Etat, des collectivités publiques, de partenaires et de la participation des coureurs

### MISSIONS DES POLES ESPOIRS :

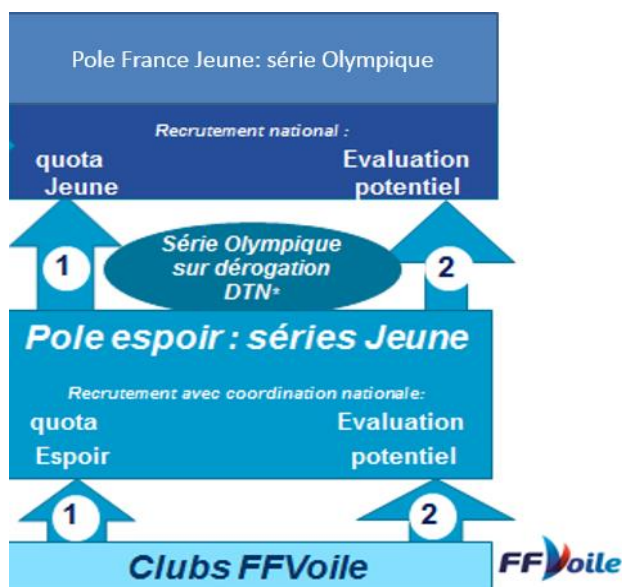
Dans le cadre du parcours de performance fédéral (PPF) vers le haut niveau, les jeunes compétitrices et compétiteurs préparent les compétitions internationales jeunes de référence que sont le championnat du monde Youth World Sailing et l'Eurosaf jeunes, outre les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) qui ont lieu une fois tous les quatre ans. Ils préparent également les championnats du Monde et d'Europe de classe Jeune afin de se former à la « culture de la gagne » au meilleur niveau.

La capacité des -19 ans (sélection française Jeunes aux épreuves internationales de référence) à gagner les grands rendez-vous internationaux dans leur classe d'âge préfigure les capacités ultérieures, une fois en Equipe de France seniors, à performer au plus haut niveau international.

Ainsi, c'est mettre en œuvre :

- Le programme annuel d'entraînement, de compétition et de préparation physique de chaque sportif inscrit au centre avec le concours des entraîneurs de la série concernée,
- Participer au suivi des grandes épreuves en coordination avec les entraîneurs,
- Participer, en coordination avec l'ensemble des Pôles, à l'organisation de regroupements de façades, stages nationaux regroupant les meilleurs coureurs de chaque série,
- Assurer la Surveillance Médicale Réglementaire de chaque sportif.

## Recrutement National



### Principaux Critères d'intégration au sein d'un pôle Espoirs :

#### Critères sur dossier :

1. Sportif ayant candidaté via son espace licencié (**dossier complet**) avant le **17 mars 2019**
2. Licencié en 2019
3. Sportif inscrit sur la liste « Espoirs » ou « Relève » du Ministère des Sports sur l'année 2019
4. Etre à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) pour les sportifs en liste de SHN ou Espoirs. Sportifs non listés, voir fiche médicale.

#### Critères sportifs :

1. Prise en compte de l'ensemble du parcours sportif du candidat (années de navigation, supports, expériences diverses...) réalisé au sein de son club.
2. Résultats sportifs et courbe de progression sur les épreuves nationales (Championnats de France prioritairement) et internationales jeunes de référence.

#### Critères techniques :

1. Evaluation des habiletés générales, spécifiques et transversales à la pratique de la voile par l'entraîneur référent du club **et** le cadre technique sportif (CTS) de sa région (en amont de la journée de sélection).
2. Evaluation technique possible, selon le choix du support Youth World Sailing lors de la journée de sélection sur :  
**Ses capacités techniques** (glisse, appuis, aisance dans les manœuvres, vitesse, précision, qualités des réglages...), **habiletés et qualités à maîtriser son support voile**. Ses aptitudes physiques (résistance, puissance, agilité...).
3. Réalisation des tests physiques selon protocole national FFVoile.

#### Critères lors d'un entretien d'orientation :

1. Motivation, engagement, envie pour construire un projet d'accès au Haut Niveau,
2. La gestion de la scolarité afin d'assurer une formation de qualité au service de la meilleure progression possible lors des échéances internationales jeunes :  
Capacité à gérer son temps (journée, semaine, trimestre...) pour séance physique, navigation, travail scolaire, déplacement, repos.../ Autonomie dans le projet (alternance de navigations encadrées et individuelles),
3. Bilan de son projet sportif, résultats et volume de navigation de la saison 2018 / 2019 et fixation des objectifs sportifs de la saison sportive 2019,
4. Principes facilitant la construction et la réussite d'un projet sportif à moyen terme (projets n+3, gestion du budget, choix universitaires, gestion du matériel...) en lien et soutien avec la cellule familiale.

## MODALITES D'ORGANISATION DU RECRUTEMENT NATIONAL

### Phase 1

Retour de votre dossier de candidature selon la procédure définie

#### Partie 1 : le dossier de candidature

La candidature est à réaliser en deux temps **avant le 17 mars 2019, dernier délai**

- A. Inscription en ligne via l'espace licencié : Espace Licencié

#### Partie 2 : le dossier médical

- A. Pour **les sportifs inscrits** sur les listes de Haut Niveau ou Espoirs en 2019 :
- Etre à jour des examens de la Surveillance Médicale Règlementaire.
- B. Pour **les sportifs non-inscrits** sur les listes de Haut Niveau ou Espoirs : les sportifs retenus par la Commission Nationale de Recrutement devront réaliser les examens complets de la Surveillance Médicale Règlementaire au plus tard le 30 septembre 2019. Voir la procédure définie dans le dossier de candidature.

### Phase 2

Journée de sélection en Pôles **selon chacun des sites** : lieux en fonction de la proximité des sportifs. Tous les éléments sur les fiches de renseignements de chacun des Pôles. **Site internet FFVoile/Haut Niveau/Le recrutement national dans les structures**).

### Phase 3

Les dossiers de candidatures sont étudiés par la Commission Nationale de Recrutement sous couvert du Directeur Technique National. Elle permet une harmonisation du recrutement et une orientation des candidats en fonction de leur projet de haut niveau et de formation.

## Récapitulatif Calendrier 2019-2020

Le recrutement en Pôle Espoirs s'étale de septembre, début de la période d'observation, à fin avril, diffusion de la décision de sélection des candidats et candidates. L'intégration s'effectue à la rentrée scolaire ou universitaire de septembre.

**De septembre 2018 à avril 2019** : période d'observation lors des stages régionaux et nationaux de famille de pratique et autres regroupements de façades, ligues... / supervision par les entraîneurs de clubs, ligues et les conseillers techniques.

**Du 15 février au 17 mars 2019** : période de dépôt des candidatures pour l'entrée en Pôle Espoirs.

- Inscription en ligne des sportifs (via l'espace du licencié) sur les lieux de passage des tests et information des Pôles,

**A partir du 17 mars 2019** : envoi par mail des convocations des sportifs retenus (horaire de passage) par chaque coordonnateur(trice) de Pôle.

**En mars/avril 2019** (cf. fiches de renseignements des Pôles) : journée de sélection organisée sur site, lieu fixé en fonction de la proximité du domicile des candidat(e)s. Un test de navigation et un entretien d'orientation sont organisés à cette occasion.

**Le 20 mai 2019** : Publication de la sélection finale des sportifs en Pôle Espoirs.

**2 septembre 2019** : Rentrée scolaire et sportive en Pôle Espoirs

**Début septembre 2019** : Date limite d'inscription sur les Listes de Haut Niveau et Espoirs.

**30 septembre 2019** : Pour les sportifs retenus dans les Pôles, avoir réalisé les examens médicaux dans le cadre de la « Surveillance Médicale Réglementaire »

*Il vous appartient de vous adresser au coordonnateur(trice) des pôles pour obtenir des renseignements complémentaires et les modalités de fonctionnement spécifiques à chaque Pôle, en particulier pour ce qui concerne la formation scolaire (voir fiche contacts jointe).*

## Fiche « CONTACTS »

Vous trouverez les coordonnées et tous les renseignements complémentaires des Pôles sur internet et sur le site de la FFVoile : [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr) (rubrique Haut Niveau)

### FFVoile

Département Haut Niveau  
17 rue Henri Boquillon  
75015 PARIS  
Tél : 01 40 60 37 09

### Contacts :

Anne Françoise PAYA (Assistante DT) - Courriel : [annefrancoise.paya@ffvoile.fr](mailto:annefrancoise.paya@ffvoile.fr)  
Loïc BILLON (Direction Technique – Haut Niveau/Bleuets) - Courriel : [loic.billon@ffvoile.fr](mailto:loic.billon@ffvoile.fr)  
Thierry FRANCOIS (Coordonnateur Commission Nationale de Recrutement en Pôle Espoirs) –  
Courriel : [thierry.francois@ffvoile.fr](mailto:thierry.francois@ffvoile.fr)

**La mise en œuvre des tests d'entrée s'effectue sous la coordination des directeurs et entraîneurs identifiés ci-après (cf. les fiches de renseignements des Pôles via le site internet) :**

**Le Havre :** Tanguy Troiville

**Brest :** Mathieu Deplanque

**Pays de la Loire – La Baule :** Fabrice Jaunet

**La Rochelle :** Solenne Brain

**Languedoc Roussillon – Mauguio-Carnon/La Grande Motte/Leucate :** Fabien Cadet

**Région Sud - Marseille, antenne Antibes :** Patrice Guadagnin

Référent national Pôle : Cédric Leroy / Coordonnateur national du Dispositif – 19 ans : Loïc Billon

Référent -19 ans série windsurf : Fabien Cadet

Référent - 19 ans série dériveur double : Philippe Boudgourd

Référent - 19 ans série dériveur double skiff : Fabrice Jaunet

Référent - 19 ans série multicoque : Loïc Billon

Référent - 19 ans série solitaire : Xavier Leclair

Coordonnateur national du Dispositif de Repérage et de Détection : Loïc Billon et les CTS-RTD en région (cf. liste sur site internet).